



LE DIRECTEUR GENERAL

Monsieur Régis RAVAT
Président de l'A.FR.AV
2811 Chemin de Saint Paul
Parc Louis Riel
30129 MANDUEL

Marseille, le 21 AVR. 2016

Monsieur le Président,

Par courrier RAR du 29 mars dernier, vous attirez mon attention sur les annonces et inscriptions bilingues dans le Métro de Marseille que vous dénoncez.

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour votre vigilance.

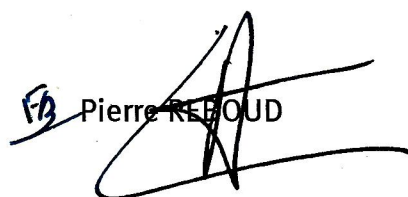
Je peux vous informer que la RTM et ses services sont engagés au quotidien dans la mise en œuvre des mesures permettant une amélioration constante des services proposés à ses clients.

Dans ce cadre, des mesures concrètes voient le jour régulièrement comme la traduction du site internet rtm.fr, certaines documentations et depuis novembre dernier, à titre d'exemple, dans la station de Métro Saint-Charles, où l'intégration des informations en trois langues - Français, Anglais et Espagnol- est effective.

Je peux également rajouter qu'un audit de la signalétique RTM est lancé et sera notifié prochainement. Aussi, dans le cadre du schéma directeur de cet appel d'offres, les modalités de la « loi Toubon » ont été intégrées. A terme, il permettra une mise en œuvre successive d'actions de cohérence et de mise en conformité de l'information sur l'ensemble des modes.

En souhaitant avoir répondu à votre attente,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.


Pierre REBOUD